



LOISIR SENIOR

VOUS VOUS INSCRIVEZ EN TANT QUE :

- Etudiant [28 ans maximum à la date de l'inscription]
- Actif
- Bienfaiteur | Honoraires
- Dirigeant | Entraîneur

Adhésion 2016 - 2017

5 septembre 2016 au 25 juin 2017

1^{ère} adhésion Renouvellement

L'INSCRIPTION COMPREND : La cotisation omnisport [40 €] - la cotisation section - la licence fédérale.

HANDBALL

Cotisation = 160 €

MODE de REGLEMENT :

- Espèces
- Carte Bancaire
- Chèque bancaire
- Comité d'entreprise : Montant _____

DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- un certificat médical précisant **LA PRATIQUE DU HANDBALL** (disponible sur le site du PUC ou PUC handball)
- copie de la pièce d'identité.
- 1 photo d'identité

PUC-HANDBALL.COM

NOM : Prénom : Sexe : F - M

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Fixe : Portable :

Adresses E-mail de l'adhérent : @

[lisiblement svp]

AUTORISATIONS

- J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux partenaires du PUC : OUI NON
- J'autorise le PUC à me photographier ou à me filmer lors des entraînements et à utiliser ces images ou vidéos OUI NON
- J'autorise la personne responsable à prendre la décision d'hospitalisation en cas d'urgence OUI NON

ATTENTION

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT EN CAS D'ARRET DE L'ACTIVITE SAUF SUR PRESCRIPTION MEDICALE

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

Fiche adhérent n°
Créée ou réactualisée le
Observations

Je déclare adhérer au Paris Université Club et demande à être sur la liste de ses membres et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du Club.

Date de l'inscription :

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE :

Le PUC vous informe de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accidents ».
Le PUC vous informe de votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art.32.6°, loi n° 78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

1 PHOTO
A
AGRAFER
ICI
Merci

CHARTRE SPORTIVE DU PUC HANDBALL AU VERSO : A LIRE ATTENTIVEMENT, REMPLIR ET SIGNER



CHARTRE SPORTIVE DU PUC HANDBALL

Cette charte sportive destinée à tous les licenciés du PUC handball, a pour objet de fixer les principes génériques de morale, d'esprit sportif, de respect, d'intégrité, de responsabilité individuelle et collective, de conduite personnelle et enfin d'éthique propre à la pratique de son sport dans un contexte local identitaire.

En signant cette charte, chaque sportif reconnaît s'inscrire dans une démarche véhiculant des valeurs essentielles qui régissent la pratique sportive, auxquelles il se référera lors de toutes les étapes de sa progression au sein des structures du PUC handball.

Le club du PUC handball, ses dirigeants et ses entraîneurs s'engagent à :

Assurer et préparer tous les entraînements quelque soit la catégorie d'âge.

Etre ponctuel aux entraînements et aux matches.

Faire participer les équipes aux compétitions officielles.

Établir une licence fédérale à tous ses licenciés.

Informerses licenciés sur la vie du club (site internet, page facebook, courrier électronique...)

Informerses licenciés, par tous moyens de communications, l'annulation ou l'inversion d'un entraînement ou d'un match suite à l'indisponibilité d'un gymnase.

Les licenciés débutants ou confirmés s'engagent à :

1. Se conformer aux règles du jeu

2. Respecter l'arbitre ainsi que ses décisions.

3. Respecter adversaires, partenaires, dirigeants et l'entraîneur ainsi que les règles fixées par ce dernier.

4. Refuser toute forme de violence, de tricherie et de dopage

5. Être maître de soi en toutes circonstances

6. Être loyal dans le sport et dans la vie

7. Être exemplaire, généreux et tolérant

8. Utiliser leurs talents et leurs compétences sportives pour défendre l'esprit et les couleurs du club

Tout licencié, quel qu'il soit, qui ne respectera pas ses engagements et qui se verra infliger une amende par les instances fédérales (fédération, ligue, comité) sera dans l'obligation de s'acquitter de ladite amende. En aucun cas le club ne supportera cette dépense.

Les parents de licenciés mineurs acceptent et s'engagent à :

Faire participer, dans la mesure du possible, leur enfant à chaque entraînement et chaque match auxquels ils sont convoqués

Informerses licenciés, le plus tôt possible, l'entraîneur de l'absence de leur enfant à l'entraînement et/ou au match.

Transporter ou soit transporté par d'autres personnes les enfants lors des matches éloignés.

Avoir un comportement sportif reprenant les valeurs de cette charte.

Les Parents ont la possibilité de devenir **Parents référents**, cela consiste à prendre une licence « dirigeant » et d'être l'interlocuteur privilégié de l'entraîneur ou des officiels, et d'aider pour les différentes tâches pendant une compétition ou en dehors (tenue de la table de marque, chronométrateur, administratives....)

Tout licencié qui n'aura pas transmis son dossier d'inscription complet (fiche de renseignements, certificat médical, photos, règlement) ne sera pas qualifié pour les compétitions et sera interdit d'entraînement dans un délai de 15 jours après son arrivée au club.

Je soussigné.....certifie avoir pris connaissance et accepte la CHARTRE SPORTIVE du club PUC handball.

Paris le.....

Signature Licencié(e) :

Signature Parent :

Signature PUC handball :